



Institut National de Formation Judiciaire

DIRECTION GÉNÉRALE

ÉCOLE DES GREFFES

CONCOURS DIRECT D'ENTRÉE EN 2024
AU CYCLE MOYEN DE L'ÉCOLE DES GREFFES

SESSION DE DÉCEMBRE 2023

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : ORGANISATION JUDICIAIRE

DURÉE : 3 heures

COEFFICIENT : 3

SUJET : n° 3

Répondez aux questionnaires ci-après :

- 1- Distinguez les juridictions de droit commun des juridictions spéciales.
- 2- Qu'est-ce qu'une juridiction de premier degré ?
- 3- Présentez dans un tableau les Juridictions de Première Instance et leurs Sections détachées.
- 4- Citez les Cours d'appel fonctionnelles en Côte-d'Ivoire.
- 5- Parmi les fonctionnaires et acteurs du monde judiciaire ci-après, relevez ceux qui sont des auxiliaires de justice :
 - Les Commissaires de justice ;
 - Les Greffiers ;
 - Les Notaires ;
 - Les Préfets de région ;
 - Les Sous-préfets ;
 - Les Administrateurs des services financiers ;
 - Les Officiers de police judiciaire ;
 - Les Contrôleurs du travail.

